

TROIS OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1

Accroître la **compétitivité de l'économie québécoise** tout en réduisant son **empreinte environnementale**.

2

Faire rayonner davantage les entreprises du Québec contribuant à la **croissance propre sur les marchés locaux et internationaux**.

3

Augmenter la proportion d'entreprises québécoises qui mettent en œuvre des **pratiques d'affaires écoresponsables**, y compris l'**adoption de technologies propres**.

DES CIBLES AMBITIEUSES D'ICI 2023

Augmenter de **20 %** la proportion d'entreprises québécoises qui mettent en œuvre des **pratiques d'affaires écoresponsables**, y compris l'**adoption de technologies propres**.

Atteindre **3 G\$** de ventes par les **entreprises de technologies propres et de biens et services environnementaux**.

2018 | 23

SOMMAIRE

ECONOMIE.GOUV.QC.CA/PACTP
#PACTechPropres

PLAN D'ACTION
POUR LA CROISSANCE ET LES TECHNOLOGIES

PROPRES

VERS UNE ÉCONOMIE PLUS VERTE ET PROSPÈRE

Québec 

ENSEMBLE 
on fait avancer le Québec

Québec 

VISION

Le Québec s'inscrira résolument dans le mouvement mondial irréversible vers une économie verte et inclusive. À cette fin, l'économie québécoise sera renforcée par une innovation sociale et technologique tournée vers la préservation de l'environnement et la compétitivité des entreprises, qui pourront mieux saisir les nouvelles occasions d'affaires sur les marchés québécois et internationaux. De plus, la société québécoise sera mobilisée pour accélérer un changement de culture vers la croissance propre.

Un cadre financier global de
147,5 M\$* sur cinq ans

73,4 M\$

pour des entreprises plus vertes dans toutes les régions du Québec.

68,6 M\$

pour des entreprises de technologies propres innovantes et à la conquête des marchés.

4,5 M\$

pour un environnement d'affaires favorable à la croissance et aux technologies propres.

* Une somme de 1 M\$ est également prévue pour la mise en œuvre du plan d'action.

Au total, les interventions du gouvernement du Québec devraient entraîner des investissements publics et privés de plus de **370 M\$.**

MESURES PHARES DU PLAN D'ACTION

AXE

1

Des entreprises

plus vertes dans toutes

les régions du Québec



Une démarche intégrée et structurante d'accompagnement et de financement visant l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres.

- Le soutien à des projets en économie circulaire, au bénéfice des entreprises.

- Un appui à des projets d'investissement visant l'implantation de technologies propres.

AXE

2

Des entreprises

de technologies propres

innovantes et à la conquête

des marchés



Un soutien accru à la réalisation de projets d'innovation et de vitrines technologiques.

- Un appui renforcé à la commercialisation des technologies propres par le partage d'intelligence d'affaires et des activités de maillage.

- La mise en place d'un nouveau fonds de capital de risque afin de financer la croissance des entreprises québécoises de technologies propres et la commercialisation de leurs produits et services.

AXE

3

Un environnement d'affaires

favorable à la croissance

et aux technologies

propres



La création du Carrefour québécois de l'économie verte, accessible sur le site d'Entreprises Québec.

- Le développement des compétences des entreprises, des acteurs socioéconomiques et de la main-d'œuvre pour réussir la transition vers une économie verte.

- La création de l'Observatoire de l'économie verte, en collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec.